

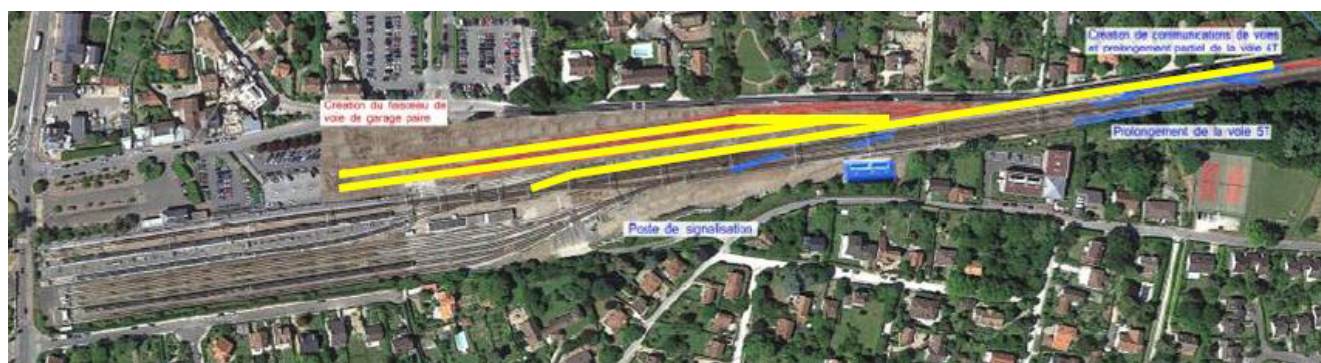
Courrier du 7/9/2022 à Mme Valérie Péresse, présidente d'IDFm

[version pdf](#)

Madame la Présidente,

Lors de votre venue dans notre commune le 21 Février 2019, vous vous êtes engagée à étudier toute proposition alternative qui pourrait être proposée en remplacement du projet de voies de garage en gare de Saint Rémy projeté par la RATP.

Or, depuis deux ans, y compris lors de notre entrevue le 21 Mars 2022 avec Mr Jean Louis PERRIN, Directeur Général Adjoint d'IDF Mobilités, nous proposons vainement une solution permettant de conserver une voie de retournement en utilisant le prolongement réalisé en phase 1 de la voie 4T qui pourrait être utilisée également comme voie de garage. Or, cette solution, pourtant confirmée dans sa faisabilité par un bureau d'études, n'est pas vraiment étudiée sérieusement par vos services ou le bureau d'études de la RATP.



proposition alternative de voies de garage

Il subsiste en effet, avec le projet de voie 10 adossée à un parking semi-enterré (même si celui-ci ne semble plus avoir l'aval de vos services), un volet risque environnemental important, une forte dépendance avec un projet de parking qui reste à redéfinir probablement en parking de surface, et des inconnues sur l'impact des travaux sur la circulation des trains.

Il nous semble donc urgent de **limiter le projet RATP à 3 voies de garage (5T prolongée déjà réalisée, 6 et 8)** comme vous l'aviez soutenu d'ailleurs en 2015 et de reporter la voie 10 sur la zone de Massy, à proximité des ateliers de maintenance, sur la zone CEMEX où un projet de 6 voies de garage a été annulé au profit des travaux du Grand Paris Express.

Vous avez annoncé le 13 Mai dernier la suppression du prolongement de la voie 4T ce qui va dans le bon sens mais supprime de fait une voie de retournement demandée par la RATP. Notre proposition rétablit cette possibilité.

Comme vous l'avez annoncé, le RER B est une priorité, il est donc urgent d'adopter des solutions moins impactantes, plus respectueuses de l'environnement, moins onéreuses, et en cohérence avec les besoins de réaménagement du pôle gare de Saint-Rémy dans le cas présent...

Par ailleurs, les usagers demandent depuis plus de 20 ans un accès supplémentaire côté route de Limours, afin d'atteindre directement les voies centrales, à partir desquelles partent un train sur deux.

Le cheminement voyageur reste un élément important dans l'optimisation des temps de parcours, et faire contourner régulièrement le quai 2, en plus de la gare pour les quartiers sud, est une solution qui n'est plus acceptable, lorsque les temps de parcours s'allongent par ailleurs pour les usagers de la grande couronne !

Lors de l'enquête publique de 2018, le Commissaire enquêteur avait d'ailleurs conclu que cet accès pouvait être effectué rapidement, indépendamment de la construction des voies de garage.

Nous souhaitons donc vivement que vous souteniez la mise en oeuvre des études prenant en compte nos propositions, ainsi que la réalisation sans délai de l'accès route de Limours comme vous l'avez annoncé le 13 mai.

Nous vous proposons de vous rencontrer vous ou vos services si vous souhaitez échanger sur ces demandes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

Associations adhérentes au collectif pôle gare signataires :

Union des amis du Parc naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse (UAPnr)

Ensemble pour un autre coeur de ville à Saint Rémy lès Chevreuse (EPAC)

Association des riverains du RER B

Association des habitants du quartier du Rhodon (AHQR)

Association les Habitants de Beauséjour

Comité des Usagers du RER B en Vallée de Chevreuse (COURB)

Vivre les hauts de Saint-Rémy (VHSR)

Collectif Pôle gare Saint Rémy

Yohann Pétilon, Président

De nouveaux projets pour Saint-Rémy

Lors du forum des associations de Saint-Rémy-lès-Chevreuse qui s'est tenu le 5 septembre, nous vous avons présenté 2 thématiques :

La RATP prévoit de relancer les procédures pour la phase 2 du projet.

La RATP s'apprête à reprendre la procédure administrative du projet de 4 voies de garage supplémentaires en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse suite à l'annulation prononcée par le Tribunal de Versailles en novembre 2020. (Recours déposé par le collectif, l'UAPNr, les riverains et la mairie de St Rémy).

Notre association sollicite notre Député, Jean-Noël Barrot récemment nommé membre du Conseil d'administration d'Ile-De-France mobilités sur 2 points :

- obtenir un décompte précis du nombre de voies de garage sur la ligne RER B pour justifier le besoin du projet sur St Rémy.
- demander l'étude d'une solution alternative permettant à la RATP de réaliser uniquement la partie la moins impactante du projet et donc sortir du conflit avec une solution efficace pour les usagers et à moindre impact financier et environnemental

Nous lui avons partagé une présentation résumant la [situation du projet prévu par la RATP](#) et ses impacts ainsi que [notre proposition alternative](#).

Nous avons demandé à M. Barrot de présenter un amendement lors du CA du 14/09 pour obtenir des réponses sur ces deux points majeurs.

Quelles sont vos attentes pour les abords de la gare ?

Nous vous avons proposé quelques idées d'aménagements lors du forum, tel que :

- installer un wagon bar sur l'ancienne voie ferrée
- prévoir un restaurant en roof top avec vue sur la vallée au carrefour de la rue de la République et rue Ditte.
- Redécorer quelques murs de la ville avec par exemple des portraits de femmes et hommes célèbres de Saint-Rémy

Vous nous avez aussi fait part de votre souhait d'améliorer l'offre de restauration y compris en semaine. Vous êtes nombreux à vouloir fréquenter un restaurant sur St Rémy en moyenne 1 fois par semaine si l'offre s'y prête. C'est très encourageant pour redynamiser notre centre-ville. Nous allons promouvoir ces propositions dans le cadre de la révision du PLU.

N'hésitez à pas à nous faire part de vos bonnes idées [dans notre forum](#) !



Exemple de wagon-bar sur l'ancienne voie ferrée



Illustration de roof-top au-dessus du bâtiment de l'ancienne mairie



Mur décoré par l'artiste C215